

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1992)
Heft: 15

Artikel: Du temps où Berne comptait 247 foires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-971536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du temps où Berne comptait 247 foires

En 1785, les autorités de Berne commandent une vaste enquête sur l'activité économique de leur canton. Ce rapport permet aujourd'hui de comprendre l'importance des foires dans la vie tourmentée de l'époque. Alors qu'on les croyait en perte de vitesse depuis le Moyen Age.

Nous sommes en automne 1786, à Berne. Les membres du Conseil du Commerce remettent aux autorités les résultats de leur longue enquête sur les foires et les marchés : une vingtaine de pages manuscrites pour tracer le portrait de l'activité économique du vaste canton. Depuis une quinzaine d'années, en effet, les temps sont durs. Une bonne part de la population ne cesse de s'appauvrir. Les Conseillers bernois comptent donc sur ce rapport pour trouver comment améliorer la situation. C'est aussi un moyen de repérer les «illégaux» qui s'adonnent au commerce sans patente officielle. Car il en faut une, qu'on soit un particulier colportant sa marchandise à travers le pays, ou une cité désirant organiser une foire annuelle au bétail.

Nous sommes en automne 1992, dans le bâtiment des archives d'Etat de Berne. Sous le regard d'Anne Radeff, de la Faculté de sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, s'étalent les documents d'une enquête vieille de plus de deux cent ans. Du «chinois» pour celui qui n'a pas l'habitude, comme elle, de lire l'écriture manuscrite du XVIII^e siècle. C'est pourtant de l'allemand, ou plutôt du vieux «Bernerdütsch», le patois de Berne.

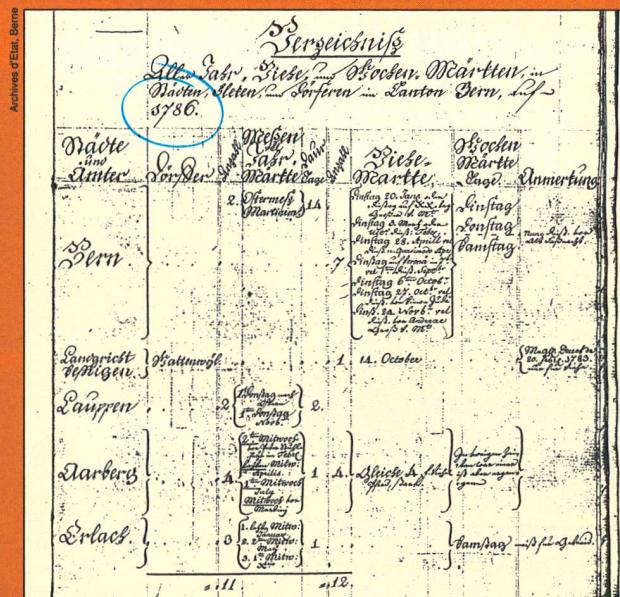
Cette enquête, comme bien d'autres archives, révèle que les préoccupations économiques ne sont pas l'apanage de notre époque. Et que, contrairement à l'opinion de beaucoup d'historiens, l'apparition des grandes places financières durant les temps modernes n'a pas tué les foires. Elles ont certes perdu de leurs fastes par rapport à celles du Moyen Age, mais elles se sont multipliées dès le XVI^e siècle en Suisse, comme en Allemagne et en France. Pour preuve, sur l'ensemble du territoire de l'ancien canton de

Berne (cantons actuels de Vaud et Berne, sans le Jura bernois mais avec une partie de l'Argovie), les enquêteurs de 1786 ont recensé 247 foires annuelles. Dix ans plus tard, l'almanach «Le messager boîteux», déjà fameux, annonçait les dates de 1500 foires à fréquenter entre Leipzig et Paris.

Si cette abondance de foires s'est effacée de la mémoire collective, c'est notamment parce que les images de ces rassemblements sont rarissimes avant le XIX^e siècle. Pourquoi si peu d'artistes ont-ils daigné les représenter ?

— «Parce qu'elles étaient parfaitement intégrées à la vie quotidienne!» explique Anne Radeff, qui se désole d'avoir découvert si peu de gravures et de peintures pour illustrer ses publications. La seule vue d'ensemble qu'elle ait dénichée pour le Pays de Vaud est une vieille aquarelle appartenant au Musée de Bex (voire ci-contre).

animaux domestiques, de l'alimentation, des habits, de la vaisselle... Sur les places, on marchande le prix des bestiaux, on apprend les dernières nouvelles et on peut même rencontrer une future épouse, puisque chacun porte en ce jour son plus beau costume. A cette époque se créent aussi quelques foires spécialisées dans les domestiques et les servantes, comme celle d'Echallens (VD). Hommes et femmes de condition très modeste viennent offrir la force de leurs bras, parfois accompagnés de leur ancien patron qui conclut le marché avec le nouvel employeur.



Ces rassemblements massifs sont évidemment des lieux de délinquance. Ils attirent les voleurs à la tire et les prostituées – le plus souvent des gens qui ont perdu leur droit de cité, et qui sont condamnés, avec leur descendance, à vivre toute leur vie en paria. Dans un document de 1777, les habitants du baillage de Trachselwald demandent qu'on leur accorde un géolier, car ils ne savent plus quoi faire des prisonniers que produisent leurs onze foires annuelles !

La spirale de la misère

La misère n'épargne d'ailleurs pas les petits commerçants ambulants, dont l'enquête bernoise permet de dresser le portrait. Ce sont souvent des paysans qui ont abandonné la terre pour l'artisanat. Au début, ils fabriquent eux-mêmes les petits objets qu'ils vendent. Par la suite, ils rencontrent des marchands bâlois (dont l'enquête fait une critique féroce !) qui sillonnent le pays avec leurs attelages lourdement chargés. Ces derniers leur proposent d'arrêter la fabrication artisanale pour revendre de la marchandise importée de l'étranger. Dans ce but, ils font largement crédit...

Aux yeux des autorités, ce phénomène est doublement nuisible : en termes modernes, il éloigne des sujets des secteurs primaire ou secondaire, pour les jeter dans le tertiaire et la spirale de l'endettement ; de surcroît il nuit aux marchands bernois qui tiennent boutique en ville. Les dignitaires du canton se montrent donc très inquiets sur la multiplication récente de ces petites gens qui courent de foire en foire avec femmes et enfants, oscillant entre le commerce et le vagabondage.

Ainsi, au cours de l'année que dura l'enquête, 699 patentees furent accordées à des merciers et 488 à des colporteurs – dont une majorité de gens du pays, par protectionnisme. Par l'entremise de ces marchands ambulants, le canton est irrigué en objets divers. Les Bernois vendent de tout, mais les étrangers sont plutôt spécialisés : les Italiens proposent des lunettes et des baromètres ; les ressortissants de la Forêt Noire des horloges ; ceux d'Unterwald des plumes et des duvets ; les Tyroliens des bas et des bonnets.

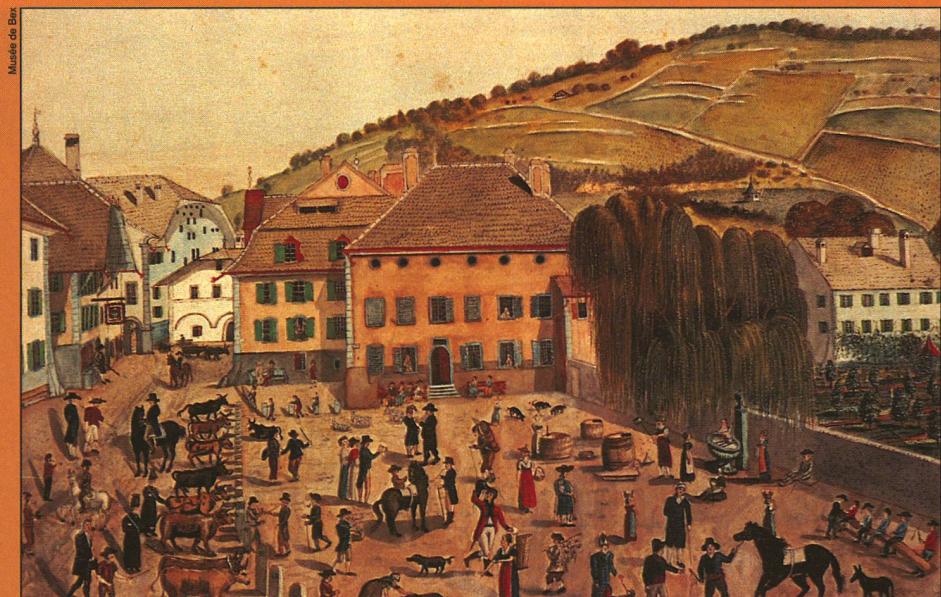
Sur les routes du pays, côtoyant merciers, colporteurs et marchands de bétail, vadrouillent aussi les «petits métiers». Venus souvent des régions limitrophes, rétameurs, rémouleurs, ramoneurs et vanniers offrent leurs services par monts et par vaux. Une mauvaise réputation les précède, et les autorités voient d'un mauvais oeil le

renforcement de leurs rangs. La multiplication des foires ne plaît décidément pas à tout le monde...

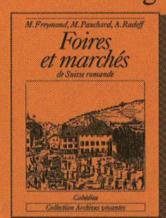
Anne Radeff explique que la noblesse de Berne refuse souvent d'octroyer aux campagnes le droit de créer de nouvelles foires. «...Quel triste avenir ont les villes, si les paysans, que la nature destine au travail des champs et à l'élevage, cherchent à imiter les citadins...» peut-on lire dans une archive de 1774. Du reste, dans les documents anciens, l'historienne retrouve constamment l'opposition ville-campagne qui n'a cessé de se manifester tout au long de l'histoire suisse.

Les dates des foires sont notamment choisies avec art, pour ne pas interférer avec les travaux des champs. On veut aussi éviter que la population s'éloigne de chez elle le dimanche, jour du prêche. Nous sommes en pays protestant, et les réjouissances populaires sont mal vues. Avant 1700 les foires avaient lieu à date fixe : les autorités vont peu à peu les déplacer à des jours précis de la semaine, si possible le mercredi – le plus loin possible du jour du Seigneur.

En 1786, Berne compte donc 247 foires par an. De quoi faire circuler une masse de gens et d'animaux, qui suivent le calendrier des manifestations annoncées dans les almanachs. Les idées circulent aussi beaucoup. Dans des documents postérieurs à l'enquête, l'historienne a relevé



l'inquiétude des bourgeois de Berne, qui voient la population courir les foires de la France révolutionnaire. Trop tard : leur régime ne résistera pas au-delà de 1798.



En rapport avec ce projet du Fonds national, Anne Radeff, Monique Freymond et Monique Pauchard, de l'Université de Lausanne, publient cet automne un livre sur les foires du siècle dernier «*Foires et marchés de Suisse romande*», Edition Cabédita 1992. Il s'agit d'un ouvrage grand public, riche en photographies.